

From: "satcoord" <satcoord@anfr.fr>
Sent: Wed, 29 Jun 2016 06:33:08 +0000
To: "BR" <brmail@itu.int>
Cc: "elavan@eutelsat.com" <elavan@eutelsat.com>; "gbusson@eutelsat.com" <gbusson@eutelsat.com>; "pfoggia@eutelsat.com" <pfoggia@eutelsat.com>; "prusso@eutelsat.com" <prusso@eutelsat.com>; "zmendas@eutelsat.com" <zmendas@eutelsat.com>
Subject: Demande d'application des dispositions de l'Article 6 de l'Appendice 30B pour le réseau à satellite F-SAT-30B-7W
Attachments: F-SAT-30B-7W AP30B.zip, 16-0816SD.pdf

Référence : Notre fax - ANFR/DPSAI/DROS/16-0816/SD du 29/06/2016

Message :

L'administration française prie le Bureau des Radiocommunications de bien vouloir trouver, ci-joint, les renseignements de l'Appendice 4 relatifs à une demande d'utilisation additionnelle dans les bandes planifiées pour le réseau à satellite F-SAT-30B-7W, en application des dispositions du paragraphe 6.1 de l'Article 6 de l'Appendice 30B du Règlement des Radiocommunications, comme indiqué dans son fax cité en référence (également annexé à ce courrier électronique).

Le nouveau réseau à satellite F-SAT-30B-7W doit être groupé avec les réseaux à satellite F-SAT-E-30B-7W et GEOSAT-30B.

Par ailleurs, nous vous informons que toute facture relative au recouvrement des coûts pour le traitement de ces fiches devra être envoyée à l'adresse suivante:

Agence nationale des fréquences
Service des affaires budgétaires et financières
Département comptabilité administrative
78 avenue du Général de Gaulle
94704 Maisons-Alfort
France

Meilleures salutations,

Stéphane Delaurent
ANFR/DPSAI/DROS

---30B(SNP)I-2016-016237 29/06/2016---



Direction de la Planification du Spectre et des Affaires Internationales
Département de la Réglementation et des Ressources Orbite/spectre
78, avenue du Général de Gaulle
94704 MAISONS-ALFORT Cedex France
Tél. international : + 33 1 45 18 72 39, ou 72 38, ou 72 36
Fax international : + 33 1 72 17 00 07
Courrier électronique : satcoord@anfr.fr

Ref. : ANFR/DPSAI/DROS/16-0816/SD

Maisons-Alfort, le 29 juin 2016

TELECOPIE

Destinataire : Monsieur le Directeur du Bureau des Radiocommunications
UIT GENEVE fax n° : 00 41 22 730 57 85

Copie : Eutelsat SA
A l'attention de Monsieur Mendas fax n° : 01 53 98 47 98

Objet : Demande d'application des dispositions de l'Article 6 de l'Appendice 30B
pour le réseau à satellite F-SAT-30B-7W

Message :

L'administration française, vous a adressé ce jour à l'adresse électronique brmail@itu.int, les renseignements de l'Appendice 4 relatifs à une demande d'utilisation additionnelle dans les bandes planifiées pour le réseau à satellite F-SAT-30B-7W, en application des dispositions du paragraphe 6.1 de l'Article 6 de l'Appendice 30B du Règlement des Radiocommunications.

Le nouveau réseau à satellite F-SAT-30B-7W doit être groupé avec les réseaux à satellite F-SAT-E-30B-7W et GEOSAT-30B.

Par ailleurs, nous vous informons que toute facture relative au recouvrement des coûts pour le traitement de ces fiches devra être envoyée à l'adresse suivante:

Agence nationale des fréquences
Service des affaires budgétaires et financières
Département comptabilité administrative
78 avenue du Général de Gaulle
94704 Maisons-Alfort
France

Meilleures Salutations,

Pour le chef du département de la
réglementation et des ressources
orbite/spectre

S. Delaurent